

-République Française-

2025061217

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 12 juin 2025 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 5 juin 2025

Etaient présents : Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FERREIRA, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : Mme AZEVEDO, M. PERET,

Pouvoirs : M. MONIER (à M. LITAUDON), M. JOLY (à M. MERCIER), Mme FAURE (à Mme PERICHON), Mme DIAT (à Mme PARRET), Mme IMBERT (à M. PISSOCHET), Mme DAVAUD (à Mme MARTIN),

Secrétaire de séance : M. RENON

Objet : Rétrocession partielle de la compétence facultative "Développement de l'offre d'hébergements touristiques" aux communes de Diou, Beaulon, Dompierre-sur-Besbre, Pierrefitte-sur-Loire et Avrilly

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 14 avril 2025 du Conseil Communautaire ;

CONSIDERANT que lors de sa séance en date du 14 avril 2025, le Conseil communautaire a décidé de proposer la rétrocession partielle de la compétence en matière de développement touristique local relative au développement de l'offre d'hébergements touristiques des équipements se trouvant sur leur commune, à savoir :

- 1 maison du Canal à Avrilly,
- 1 gîte d'étape et de séjour à Pierrefitte-sur-Loire,
- 12 mobil-homes à Pierrefitte-sur-Loire,
- 3 aires de camping-cars à Diou, Beaulon et Dompierre-sur-Besbre.

CONSIDERANT que pour valider cette procédure, il appartient désormais aux conseils municipaux de délibérer ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le 24/06/2025

ID : 003-210302980-20250612-DEL2025061217-DE



Approuve la rétrocession partielle aux communes de la compétence en matière de développement touristique local relative au développement de l'offre d'hébergements touristiques sur les sites mentionnés.

23 JUIN 2025

Le Maire,

Roger LITAUDON

